

**NOUVEAU**

Nagano®



**PRODUITS 2018**



**Nufarm**

Grow a better tomorrow.



### Insecticide sélectif en cultures ornementales et maraîchères sous protection

Concentré émulsionnable  
100 g/l Pyriproxyfen  
N° d'agr: 8526P/B  
Emballage: 24 x 500 ml

- > En tomate, aubergine et pépinos sous protection
- > En concombre, cornichon, courgette/patisson sous protection.
- > En plantes ornementales (non destinées à la consommation) sous protection.



### Régulateur de croissance pour favoriser l'éclaircissage des fruits

Poudre mouillable  
8% de 1-naftyl acétamide  
N° d'agr: 6011P/B  
Emballage: 12 x 1 kg

- > En pommiers.



### Produit pour l'agriculture biologique pour lutter contre le feu bactérien en verger

Blossom Protect™:  
Granulés à disperser dans l'eau  
5 x 10E9 cfu/g aureobasidium pullulans  
strain DSM 14940 & strain 14941  
N° d'agr: 9910P/B  
Buffer Protect™:  
Poudre mouillable  
42,7% acide citrique  
N° d'agr: 10371P/B  
Emballage: 1,5 + 10,5 kg

- > En pommiers.
- > En poiriers.

## Boni Protect™

### Fongicide biologique pour lutter contre les maladies de conservation

Granulés à disperser dans l'eau  
5 x 10E9 cfu/g aureobasidium  
pullulans strain DSM 14940 &  
strain 14941  
N° d'agr: 9915P/B  
Emballage: 10 x 1,5 kg

- > En pommiers.
- > En poiriers.



### Acaricide en pommiers, poiriers, fraisiers et en plantes ornementales

Suspension concentrée  
110 g/l etoxazole  
N° d'agr: 9962P/B  
Emballage: 12 x 1 l

- > En pommiers.
- > En poiriers.
- > En fraisiers.
- > Plantes ornementales.
- > Arbres et arbustes ornementaux (plein air).
- > En vigne.
- > Tomates, aubergine et pépinos (sous protection).

## Butizyl®

### Herbicide sélectif systémique pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces

Concentré soluble  
400 g/l MCPB  
N° d'agr: 5423P/B et L01686-123  
Emballage: 2 x 10 l

- > En pois.
- > En fèves et féveroles.
- > En trèfles (production de semences).



### Herbicide sélectif systémique pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces

Concentré soluble  
400 g/l 2,4-DB  
N° d'agr: 9819P/B et L01860-123  
Emballage: 2 x 10 l

- > En prairies.
- > En luzerne.
- > Dans les cultures des trèfles.
- > En céréales (froment, orges et avoines).



### Fongicide préventif contre le *Phytophthora infestans*

Suspension concentrée  
200 g/l amisulbrom  
N° d'agr: 10168P/B  
Emballage: 4 x 5 l

- > En pommes de terre.
- > Dans la culture de plants de pommes de terre.



### Herbicide pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces

Concentré soluble  
315 g/l MCPA + 360 g/l 2,4-D  
N° d'agr: 6490P/B et L01814-090  
Emballage: 2 x 10 l

- > En prairies.
- > En céréales (froments, orges, épeautre, avoines, triticale et seigle).
- > Jachère ensemencée de graminées.



### Herbicide systémique non sélectif contre des graminées et dicotylées annuelles et vivaces

360 g/l glyphosate  
N° d'agr: 10480P/B et L02131-121  
Emballage:  
1 x 20 l

- > Toutes cultures.
- > Des terres agricoles en inter culture.
- > Des terrains revêtus, non cultivables et terrains meubles, non cultivés en permanence, des chemins de fer.
- > En prairies, gazons et pelouses et terrains de golf.
- > En sapins de Noël (*Picea* et *Abies*).
- > Pour des traitements localisés.



### Herbicide systémique non sélectif contre des graminées et dicotylées annuelles et vivaces

360 g/l glyphosate  
N° d'agr: 10544P/B et L02160--63  
Emballage:  
4 x 5 l  
1 x 20 l

- > Toutes cultures.
- > Des terres agricoles en inter culture.
- > Des terrains revêtus, non cultivables et terrains meubles, non cultivés en permanence, des chemins de fer.
- > Pour des traitements localisés.



### Insecticide pour l'agriculture biologique pour combattre les chenilles en plein air ou sous protection

Granulé dispersible  
*Bacillus Thuringiensis kurstaki* 54%  
N° d'agr: 10113P/B  
Emballage: 24 x 500 g

- > En arbres et arbustes fruitiers et vignes.
- > En fraisiers.
- > En légumes feuilles et racines (plein air et sous protection).
- > En légumes-fruits.
- > En cultures ornementales (plein air et sous protection).
- > En plantes aromatiques (plein air et sous protection).



### Herbicide sélectif systémique pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces

Concentré soluble  
600 g/l mécoprop-P  
N° d'agr: 7615P/B et L01044-123  
Emballage: 2 x 10 l

- > En froment d'hiver et de printemps.
- > En orge d'hiver, en escourgeon et en orges de printemps.
- > En avoine et en épeautre.
- > En prairies.
- > Dans les gazons et les pelouses et terrains de golf.



### Herbicide sélectif systémique pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces

Concentré soluble  
310 g/l dichlorprop-P + 160 g/l MCPA + 130 g/l mécoprop-P  
N° d'agr: 7618P/B et L01042-123  
Emballage: 2 x 10 l

- > En froment d'hiver et de printemps.
- > En orge d'hiver, en escourgeon et en orges de printemps.
- > En avoine et en épeautre.
- > Dans des arbres et arbustes fruitiers.
- > Dans les vignes.

## Flordimex® 480

### Régulateur de croissance

Concentré soluble  
480 g/l ethephon  
N° d'agr: 8678P/B  
Emballage: 4 x 5 l

- > Contre la verse en escourgeon et orge d'hiver, blé d'hiver, blé de printemps, orge de printemps, seigle, triticale et épeautre.
- > En lin.
- > En colza.
- > En tomates (sous protection).
- > En plantes vivaces ornementales non ligneuses (non destinées à la consommation).



### Herbicide sélectif de post émergence

Granulé dispersible  
20% metsulfuron-méthyl  
N° d'agr: 9481P/B et L01708-123  
Emballage: 10 x 100 g

- > En froment d'hiver et de printemps.
- > En orge d'hiver, en escourgeon et en orges de printemps.
- > En triticale, seigle, avoine et en épeautre.
- > En prairies.
- > En lin à fibre.
- > Dans les jachères.



### Herbicide systémique non sélectif contre des graminées et dicotylées annuelles et vivaces

Concentré soluble  
240 g/l glyphosate + 160 g/l 2,4-D  
N° d'agr: 10336P/B et L02070-123  
Emballages:  
4 x 5 l  
1 x 15 l

- > Toutes cultures, y inclus le fruiticulture.
- > Des terres agricoles en interculture.
- > Des terrains meubles, non cultivés en permanence.
- > Prairies.
- > Gazons et pelouses et les terrains de golf.
- > Chemins de fer.

## LENTIPUR® 500 SC

### Herbicide sélectif contre des graminées et dicotylées annuelles

Suspension concentrée  
500 g/l chlortoluron  
N° d'agr: 8875P/B  
Emballage: 4 x 5 l

- > En froment d'hiver.
- > En orge d'hiver et en escourgeon.
- > En triticale et en épeautre.
- > Dans des vergers (pommiers et poiriers).
- > En pépinières d'arbres et d'arbustes.
- > En arbres et arbustes ornementaux.



### Régulateur de croissance pour favoriser l'éclaircissage des fruits

Concentré soluble  
20 g/l 6-Benzyladenine (6 BA)  
N° d'agr: 10268P/B  
Emballage: 2 x 5 l

- > Pommiers.
- > Poiriers.



### Herbicide de post-émergence pour lutter contre les adventices annuelles, usage professionnel.

**NOUVEAU**

100 g/l bromoxynil  
100 g/l mesotrion  
N° d'agr: 10607P/B  
Emballage: 4 x 5 l

- > Maïs.

## NeemAzal®-T/s

### Insecticide biologique

Concentré émulsionnable  
10 g/l azadirachtine  
N° d'agr: 10051P/B  
Emballage: 4 x 5 l

- > En pommiers.
- > En pommes de terre.
- > En plantes ornementales.



### Régulateur de croissance pour favoriser la mise à fruit en culture des poires et pour réduire la rugosité de la pelure des pommes

Granulés solubles dans l'eau  
100 g/kg GA 4/7  
N° d'agr: 10220P/B  
Emballage: 20 x 100 g

- > En poires.
- > En pommes.

## Rizolex® 500 SC

### Fongicide contre le rhizoctone en plusieurs cultures

Suspension concentrée  
500 g/l tolclofos-méthyl  
N° d'agr: 8748P/B  
Emballage: 4 x 5 l

- > Radis, radis noir et radis rave (plein air ou sous protection)
- > Laitues, maches (sous protection)
- > Plantes ornementales (plein air ou sous protection)



### Régulateur de croissance pour stimuler la croissance de l'herbe

Granulés solubles dans l'eau  
40 % acide gibberellique A3  
N° d'agr: 10471P/B  
Emballage: 12 x 80 gr

- > En prairie à pâturer et de fauche.



### Régulateur de croissance

Concentré soluble  
750 g/l chlorméquat chlorure  
N° d'agr: 9138P/B et L01647-123  
Emballage: 2 x 10 l

- > Contre la verse en froment d'hiver et de printemps en avoine, en triticale et en épeautre.
- > Pour favoriser la floraison en azalées.
- > Pour raccourcir les pédoncules floraux des plantes ornementales annuelles et des plantes ornementales vivaces non ligneuses



### Graminicide sélectif de post émergence contre des graminées annuelles et vivaces

Concentré émulsionnable  
50 g/l quizalofop-éthyl D  
N° d'agr: 8612P/B et L01766-124  
Emballages:  
12 x 1 l  
4 x 5 l

- > En betteraves sucrières et fourragères.
- > En pommes de terre et dans la culture des pommes de terre.
- > En colza et en lin.
- > En sapins de Noël (Picea et Abies).
- > En pois, fèves et féveroles.
- > En culture de racines de witloof et en chicorées.
- > En scorsonères, oignons, échalotes, et carottes.
- > En fraisiers.
- > En betterave rouge, panais, céleri-raves, radis, radis noir et radis nave, rutabaga, raifort, ail, persilles à grosses racines.
- > En chou-navet.

## U 46® D500

**Herbicide sélectif systémique pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces**

Concentré soluble  
500 g/l 2,4-D  
N° d'agr: 7013P/B  
Emballage: 4 x 5 l

- > En céréales (froments, orges, épeautre, avoines, triticale et seigle).
- > En culture de graminées.
- > En prairies.
- > En gazons et pelouses et terrains de golf.
- > En maïs.

## U 46® M750

**Herbicide sélectif systémique pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles et vivaces**

Concentré soluble  
750 g/l MCPA  
N° d'agr: 9310P/B et L01272-123  
Emballages:  
12 x 1 l  
2 x 10 l

- > En céréales (froments, orges, épeautre, avoines, triticale et seigle).
- > En lin à fibre.
- > En culture de graminées.
- > En prairies.
- > En gazons et pelouses et terrains de golf.
- > En arbres et arbustes fruitiers et vignes.
- > En arbres et arbustes ornementaux.

## Xinca®

**Herbicide de contact sélectif pour combattre les mauvaises herbes dicotylées annuelles**

**EXTENSION!**

Suspension concentrée  
401,58 g/l bromoxynil dont  
385 g/l bromoxynil-butyrates  
N° d'agr: 9796P/B et L01815-123  
Emballage: 12 x 1 l

- > En maïs.
- > En lin à fibre et lin pour la production de semences.
- > En oignon, échalote et ail.
- > En poireaux.
- > En oignons de printemps.
- > En ciboulette.

® Marque enregistrée.  
Utilisez les produits phytopharmaceutiques  
avec précaution. Avant toute utilisation, lisez  
l'étiquette et les informations concernant le produit.

**Nufarm B.V.** | Rivium Quadrant 75-7 | 2909 LC Capelle aan den IJssel | Pays-Bas  
info.be@nufarm.com | www.nufarm.com/belu



**Grow a better tomorrow.**